



COMMUNIQUE DE PRESSE DU MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

Dans le cadre de la poursuite du processus de recrutement annoncé par communiqué en date du **10 novembre 2022**, relatif à l'incorporation au sein des forces armées des étudiants diplômés des universités, des écoles professionnelles, des élèves détenteurs du BAC et du BEPC ainsi que des ouvriers et techniciens qualifiés, toutes options et catégories confondues, le Ministre de la Défense Nationale porte à la connaissance des postulants que **le test physique**, au compte dudit recrutement, se déroulera **du 16 au 31 janvier 2023**, selon le programme ci-après :

- Zone de Conakry : **du 16 au 31 janvier 2023** ;
- Régions de Kindia : **du 16 au 20 janvier 2023**
- Régions de Labé : **du 16 au 20 janvier 2023**
- Régions de Kankan : **du 16 au 20 janvier 2023** ;
- Régions de N'Zérékoré : **du 16 au 20 janvier 2023**.

Il est rappelé que tous les postulants devront se rendre dans leur région d'enregistrement et se présenter à **06 heures 00** dans les lieux retenus, qui sont respectivement :

- Le Camp de la Compagnie d'Infanterie de Dubreka pour les candidats de Conakry ;
- Le Camp Kèmè Bouréma pour ceux de Kindia ;
- Le Camp Soundiata Kéita pour ceux de Kankan ;
- Le Camp El Hadj Oumar Tall pour ceux de Labé ; et
- Le Camp Béhanzin pour les candidats de N'Zérékoré.

NB : Toute absence entraîne l'élimination pure et simple du candidat.

Conakry, le 10 janvier 2023

Le Ministre


Ambassadeur
Aboubacar Sidiki CAMARA